

Mieux agir face aux troubles affectant le geste graphique
Pour construire des actions de prévention et de remédiation...

Pour développer des compétences graphiques : des activités sur le site :
<http://www.segec.be/~salledesprofs/Accueil/salledesprofs.html>

Pour développer la maîtrise du corps, du mouvement et du geste graphique :

- en développement corporel : l'activité « postures et mouvements » ;
- en développement artistique :
 - * l'activité « le graphisme en mouvement » : divertissement graphique à réaliser en autonomie,
 - * l'activité « point à la ligne ».

Établir des partenariats pour mieux comprendre et agir avec :

- les collègues du cycle ;
- le professeur de remédiation ;
- les parents ;
- le PMS ;
- le (la) logopède ;
- ...

Du côté du corps et de l'art :
voir *P.I. 2005, Développement corporel et développement artistique.*

Développement corporel : toutes les activités de motricité participent à la maîtrise progressive du geste graphique et de l'écriture.

Développement artistique : toutes les activités qui permettent de percevoir des éléments (ex. : lire l'image en prenant conscience des différents éléments plastiques : le point, la ligne, la forme : p. 25) et d'exprimer par différentes techniques dont l'EAP.4 (p. 31 et suivantes).

Utilisation de l'ordinateur... oui ! mais...

L'utilisation de l'ordinateur peut apporter un plus à ces enfants ayant des difficultés graphiques.

Néanmoins, il semble pertinent d'accompagner cette utilisation de l'outil informatique par une éducation spécifique aux médias.

P.I. – Éducation aux médias et multimédia.

<http://www.media-animation.be/>

Il est indispensable de différencier l'acte graphique du savoir écrire.

Dans le *P.I. 2005, Langue française (p. 70)* : À propos de l'acte graphique, de la copie et de l'acte d'écriture.

Sur le site *La Salle des profs* : Faire prendre conscience de la différence entre l'acte graphique et la production d'écrit : une activité en savoir écrire : les écritures inventées.

Prochaine fiche : Les dysphasies

Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique
Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique asbl

Avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles - Tél: 02 256 71 26 - Fax: 02 256 71 29 - fedefoc@segec.be
Geneviève VANDECASTEELE et Martine-Hélène LAHAUT
22.31/VJ – Décembre 2007 – Version du 18.12.2007 (Fiche 8)